



DECLARATION OF THE EIGHTH DIASPORA DEVELOPMENT DIALOGUE (DDD8)

We, delegates representing African Diaspora Development Organisations (ADDOs), attending the Eighth Diaspora Development Dialogue (DDD8) organised by ADEPT, the Ministry of Foreign Affairs and Senegalese Abroad, and Coordination des Association Sénégalaises de la Catalogne on 26 April 2018 in Dakar, Senegal:

1. RECALL that in 2005, the African Union declared that: “The African Diaspora consists of people of African origin living outside the continent, irrespective of their citizenship and nationality and who are willing to contribute to the development of the continent and the building of the African Union.”
2. COMMEND the African governments that have taken the step to declare their diasporas as non-resident regions of their countries, and endeavour to facilitate full, productive and progressive participation in the processes of local and national policy formulation, development, review and improvement.
3. NOTE that on 30 July 2017, the Republic of Senegal held parliamentary elections and fifteen (15) members of the Senegalese diaspora from across the world took seats at the National Assembly in Dakar, as non-resident elected parliamentarians, representing the diaspora; this being a bold and practical example, which Africa and the world can emulate.
4. FURTHER NOTE that electing parliamentarians is one of the many formal mechanisms through which the diaspora can expand and enhance their role in the policy and practice of development of country of origin and heritage, and that people in representative roles need ongoing technical and capacity development support so as to make them more effective and efficient.
5. URGE governments to actualise diaspora voting and representation, not only as a practical mechanism for recognising rights, but as a progressive and proactive instrument to maintain, expand and enhance the role of first generation migrants and multi-generational diasporas, in the sustainable development of countries of origin and heritage.
6. RECOMMEND that governments be deliberate and purposeful in de-politicising diaspora representation, as a matter of principle; and that a diaspora parliamentary caucus and network be created, working in collaboration with ADEPT, so as to focus efforts and resources on reducing and mitigating diaspora challenges, optimising and maximising the positive contribution of the diaspora, within the context of technical competency and operational excellence.
7. FURTHER RECOMMEND that diaspora organisations, international institutions, governments, diplomatic missions and other stakeholders be purposeful and ambitious in deepening their partnerships and collaborations, so as to reduce unnecessary bureaucratic limitations, and create a positive, inclusive, innovative and result-oriented environment for the implementation of the Sustainable Development Goals.

This Declaration was adopted on 26 April 2018 in Dakar, Senegal.

DECLARATION DU HUITIME DIALOGUE SUR LE DEVELOPPEMENT (DDD8)

Nous représentants des Organisations de Développement de la Diaspora Africaine (ODDAs) au 8ème Dialogue sur le Développement par la Diaspora (DDD8) organisé par ADEPT, la Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur et la Coordination des Associations Sénégalaises de la Catalogne le 26 avril 2018 à Dakar, Sénégal :

1. RAPPELLONS qu'en 2005, l'Union africaine a déclaré: "La diaspora africaine est composée de peuples d'origine africaine vivant en dehors du continent, indépendamment de leur citoyenneté et de leur nationalité et désireux de contribuer au développement du continent et à la construction de l'Union africaine."
2. FÉLICITONS les gouvernements africains qui ont pris la décision de déclarer leurs diasporas comme des régions non résidentes de leur pays et s'efforcent de faciliter une participation pleine, productive et progressive aux processus de formulation, de développement, de révision et d'amélioration des politiques locales et nationales.
3. NOTONS que le 30 juillet 2017, la République du Sénégal a tenu des élections parlementaires et quinze (15) membres de la diaspora sénégalaise du monde entier ont siégé à l'Assemblée nationale à Dakar, en tant que parlementaires élus non-résidents, représentant la diaspora; ceci étant un exemple audacieux et pratique, que l'Afrique et le monde entier peuvent s'en inspirer.
4. NOTONS que l'élection des parlementaires est l'un des nombreux mécanismes formels par lesquels la diaspora peut étendre et renforcer son rôle dans la politique et la pratique du développement du pays d'origine et du patrimoine, et que les personnes dans les rôles représentatifs ont besoin d'un soutien technique pour les rendre plus efficaces et efficaces.
5. INCITONS les gouvernements à délibérer le vote et la représentation de la diaspora, non seulement comme un mécanisme pratique de reconnaissance des droits, mais comme un instrument progressiste et proactif pour maintenir, étendre et renforcer le rôle des migrants de première génération et des diasporas multigénérationnelles dans le développement durable des pays d'origine et de résidence.
6. RECOMMANDONS que les gouvernements délibèrent, normalisent et dépolitisent la représentation de la diaspora, par principe; qu'un caucus et un réseau parlementaires de la diaspora soient créés, en collaboration avec ADEPT, afin de concentrer les efforts et les ressources sur la réduction et l'atténuation des défis de la diaspora, optimisant et maximisant la contribution positive de la diaspora dans le contexte de compétence technique et d'excellence opérationnelle.
7. RECOMMANDONS EN OUTRE que les organisations de la diaspora diverse, les institutions internationales, les gouvernements, les missions diplomatiques et autres parties prenantes soient déterminés et ambitieux à approfondir leurs partenariats et collaborations afin de réduire les contraintes bureaucratiques inutiles et de créer un environnement positif, inclusif, innovant et axé sur les résultats pour la mise en œuvre des objectifs du développement durable.

Cette déclaration a été adoptée le 26 avril 2018 à Dakar, au Sénégal.